

Niveau :	<b>LICENCE</b>					année
Domaine :	Arts, Lettres, Langues (ALL)					<b>L3</b>
Mention :	Langues Etrangères Appliquées					
Parcours :						
Volume horaire étudiant :	<b>56/174h</b>	<b>360/384h</b>	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>h</b>	
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	Les cours concernant les Fondamentaux de l'entreprise sont dispensés en français. Les UE de Culture / Civilisation et de Maîtrise de la langue sont dispensées dans les langues proposées (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe).  Au sein du parcours Industries de la langue, et en accord avec les exigences du secteur professionnel, certains enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français.		Durée du stage : 4 semaines minimum.  Suivi pédagogique du stage : 24h TD		<b>Parcours stratégie des marques :</b> 150/174 CM 360/384 TD  <b>Parcours Industries de la Langue :</b> 132/56CM 360/384 TD (1)	

(1) Le volume horaire varie en fonction du parcours et de la combinaison de langues choisis

Si les effectifs d'un cours de la licence sont inférieurs à 20 étudiants, le volume horaire est susceptible d'être diminué

## Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Dominique CHARVET Professeur Agrégé ☎ 03.80.39.56.75 <a href="mailto:dominique.charvet@u-bourgogne.fr">dominique.charvet@u-bourgogne.fr</a>  Responsable du parcours « Industries de la langue » : Will NOONAN / Laureano MONTERO <a href="mailto:will.noonan@u-bourgogne.fr">will.noonan@u-bourgogne.fr</a> / <a href="mailto:laureano.montero@u-bourgogne.fr">laureano.montero@u-bourgogne.fr</a>  Responsable du parcours "Stratégies des marques" Clémentine HUGOL-GENTIAL / Estera BADAU <a href="mailto:clementine.hugot-gential@u-bourgogne.fr">clementine.hugot-gential@u-bourgogne.fr</a> / <a href="mailto:estera-tabita.badau@u-bourgogne.fr">estera-tabita.badau@u-bourgogne.fr</a>	<u>Secrétariat pédagogique :</u> 03.80.39.56.70 Secretariat.lea.licence@u-bourgogne.fr  <u>Scolarité :</u>  ☎ 03.80.39.56.74 Scolarité.lea@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Langues et communication

## Objectifs de la formation et débouchés :

### ■ Objectifs :

La mention Langues Etrangères Appliquées propose une formation professionnalisante s'adressant à des étudiants désireux de poursuivre l'étude de deux langues vivantes en les appliquant à des domaines de spécialité comme l'économie, le droit et la communication, mais aussi le management, le marketing et les industries de la langue. L'objectif

principal est l'utilisation des langues à un niveau professionnel dans des domaines, des contextes et des structures variés.

Pour atteindre cet objectif, les enseignements proposés ont été regroupés en trois types d'UE :

- Les UE de langues (1 et 2) proprement dites visent à consolider les connaissances et les compétences des étudiants en matière de production, de compréhension et d'analyse de contenus et de structures linguistiques. Hormis le niveau général, les cours de L3 visent à conduire les étudiants vers une compétence linguistique et communicationnelle accrue dans leurs domaines de spécialité. Afin de leur fournir les outils nécessaires à l'entraînement linguistique et à la maîtrise de nouveaux domaines, une attention toute particulière est portée aux méthodes de travail et de recherche, et à la constitution de corpus et d'autres ressources personnelles.
- Les UE de civilisation et culture (3 – Société, Économie et Politique contemporaines) apportent aux étudiants, dans les langues étrangères étudiées, les connaissances nécessaires en matière de civilisation contemporaine et en langues de spécialité leur permettant de se repérer, pendant leurs stages et dans leur future vie professionnelle, dans les systèmes socio-économiques des aires linguistiques concernées.
- L'UE4 « Fondamentaux du monde de l'entreprise » permet aux étudiants d'acquérir, en parallèle des enseignements spécifiques aux langues, des connaissances et des compétences de base dans des domaines d'application comme l'économie, le droit et la communication.  
L'UE5 des semestres 3, 4, 5 et 6 est dédiée aux parcours de spécialisation, afin de permettre une spécialisation progressive au sein du diplôme. À partir du S4, il est proposé un choix entre le parcours « Industries de la langue » et « Stratégie de marques et d'entreprises ».  
Le choix du parcours au S4 détermine le parcours de L3, sauf dérogation accordée par le responsable de parcours

#### ■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Domaines d'activité accessibles par le détenteur de ce diplôme, notamment après une formation de niveau Master :

Achat, approvisionnement, import-export, marketing, distribution, gestion des échanges commerciaux, négociation, commerce électronique

Gestion de projets et de ressources plurilingues, rédaction en contexte spécialisé, traduction et autres métiers des industries de la langue

Communication des entreprises, des associations, des collectivités

#### ■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Maîtrise de deux langues étrangères (compréhension et expression, à l'oral et à l'écrit) en contexte professionnel.
- Résolution de cas pratiques dans les domaines d'application (économie, droit...) en contexte professionnel.
- Communication en contexte plurilingue et interculturel.
- Compétences spécifiques liées aux parcours de spécialisation (voir ci-dessous).

#### ■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Maîtrise des deux langues étrangères en contexte professionnel.
- Résolution de cas pratiques dans les domaines d'application (économie, droit...) en contexte professionnel.
- Communication en contexte plurilingue et interculturel.
- Compétences spécifiques liées aux parcours de spécialisation (voir ci-dessous).

### Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit : avec une deuxième année de Licence LEA

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

### Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

- Afin de favoriser une spécialisation progressive, deux parcours sont proposés à partir du semestre 3 : « Stratégie de marques et d'entreprises » et « Industries de la langue » :
  - **Le parcours « Industries de la langue »** prépare les étudiants à un large éventail d'activités centrées sur la création, l'adaptation et la gestion de produits linguistiques en contexte professionnel, notamment mais non seulement au sein d'environnements numériques. Figurent parmi les principales activités visées, en général après une poursuite d'études de niveau Master : accessibilité aux contenus, assurance-qualité linguistique, communication plurilingue et interculturelle, création et gestion de corpus et de ressources numériques, e-learning et formation spécialisée, ergonomie de produits et d'interfaces linguistiques, gestion de projets plurilingues, interprétation, localisation multimédia, pré- et post-édition, recherche en contexte situé, rédaction technique, terminologie et lexicographie, traduction spécialisée et audiovisuelle, transcréation.
  - **Le parcours « stratégies des marques et des entreprises »** offre notamment des cours en marketing, communication, comportement consommateurs et culture d'entreprise afin de cerner les différents domaines de réflexion et d'activités des entreprises et des marques (marchandes ou non marchandes). Ce parcours a pour objectif de donner les clés de compréhension pour saisir le marché économique et de travailler sur la compréhension des usages et des pratiques du consommateur, les études de marché, le positionnement et les identités de marques au sein de ce marché.
 

Les cours ouvrent également à une perspective interculturelle dans une logique d'un marché qui se mondialise et qui doit donc penser ses stratégies économique, commerciale, marketing et communicationnelle à une échelle européenne, voire internationale en relevant les défis tout aussi bien linguistiques que culturels. Ce parcours donne la possibilité de se préparer à l'entrée dans des masters de communication, de commerces et affaires, marketing et études du consommateur.
- Au sein du parcours « Industries de la langue », et conformément aux exigences professionnels et scientifiques du secteur, les enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français
- Les matières spécifiques aux parcours constituent l'UE5 des semestres 3, 4, 5 et 6. Suite à l'initiation aux deux parcours, proposée en semestre 3, les étudiants doivent choisir leur parcours à partir du semestre 4.
- Le choix du parcours au S4 détermine le parcours de L3, sauf dérogation accordée par les responsables de parcours
- Les étudiants intégrant la L3 depuis une autre formation ou un autre établissement choisiront leur parcours en fonction des études antérieures et de leur projet professionnel.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

**SEMESTRE 5**

UE1 2 options au choix	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>OPTION 1 UE Maîtrise de la Langue A</b>	Recherche et rédaction en langue A		18	18		CC	CT		1	
	Traduction en contexte professionnel		12	12		CT	CT	1		
	Expression orale		12	12		CC	CT		1	
<b>TOTAL OPTION 1</b>			<b>42</b>	<b>42</b>	<b>6</b>					

<b>OPTION 2 (sous réserve de financement FORTHEM)  Applied research in interactive narrative  Inscription sur dossier</b>	Creative writing and interactive storytelling		12	12		Contrôle d'assiduité	CT (évaluation projet)			1
	Game design and development (1)		12	12		Contrôle d'assiduité				1
	Serious games and e-learning		8	8		Contrôle d'assiduité				1
	Project tutoring		12 (+ individual tutoring)			CC (suivi de projet)				1
<b>TOTAL OPTION 2</b>			<b>44</b>	<b>44</b>	<b>6</b>					

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Maîtrise de la Langue B</b>	Recherche et rédaction en langue B		18	18		CC	CT		1	
	Traduction en contexte professionnel		12	12		CT	CT	1		
	Expression orale		12	12		CC	CT		1	
<b>TOTAL UE</b>			<b>42</b>	<b>42</b>	<b>6</b>					

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session 1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Culture/Civilisation langue A /langue B</b>	Société, économie et politique Langue A	12	12	24		CT	CT	1		
	Société, économie et politique Langue B	12	12	24		CT	CT	1		
	Société, économie et politique Espagnol	24		24		CT	CT	1		
	<b>OPTION</b> renfo langue A ou B <b>OU</b> LV3 Ou cours FORTHEM Cultures visuelles et numériques (option- sous réserve de financement FORTHEM)		12/24	12/24		CC	CT			
<b>TOTAL UE</b>		<b>24/36</b>	<b>36/48</b>	<b>36/48</b>	<b>6</b>					<b>2</b>

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Fondamentaux du monde de l'entreprise</b>	Problèmes économiques internationaux	18		18		CC	CT	1		
	Informatique		12	12		CT évalué au S2				
	Droit du commerce international	12		12		CT	CT	1		
<b>TOTAL UE</b>		<b>30</b>	<b>12</b>	<b>42</b>	<b>4</b>					

UE5 (au choix)	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>		coef CT	coef CC	total coef
<b>Parcours « Stratégie de marques et d'entreprises »</b>	Marketing stratégique de la marque et du produit	18	18	36		CT pour le CM CC pour le TD	CT	1		
	Culture et Création d'entreprise (Mutualisé avec parcours « Industries de la langue »)	12		12		CC	CT	1		
	Communication expérientielle		18	18		CC	CT			
		<b>30</b>	<b>36</b>	<b>66</b>	<b>8</b>					
<b>Parcours « Industries de la langue »</b>	Langue et industries du numérique	18		18		CC	CT commun	1		
	Méthodologie de recherche située		12	12		CC			1	
	Ateliers de traduction Les ateliers de traduction sont dispensés dans les langues source et cible concernées. Les autres cours pourront avoir lieu en français ou en anglais.		12	12		CC			1	
	Culture et Création d'entreprise (Mutualisé avec parcours « Stratégie de marques et d'entreprises »)	12		12		CC		CT	1	
	<b>TOTAL UE</b>		<b>30</b>	<b>36</b>	<b>66</b>	<b>8</b>				

**SEMESTRE 6**

UE1 2 options au choix	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>OPTION 1 UE Maîtrise de la Langue A</b>	Introduction à la rédaction en contexte professionnel		12	12		CC	CT		1	
	Traduction en contexte professionnel		18	18		CT	CT	1		
	Expression orale		12	12		CC	CT		1	
<b>TOTAL OPTION 1</b>			<b>42</b>	<b>42</b>	<b>6</b>					

<b>OPTION 2 ( sous réserve de financement FORTHEM)  Applied research in interactive narrative  Inscription sur dossier</b>	UE design and accessibility		12	12		Contrôle d'assiduité	CT (évaluation projet)			1
	Game design and development (2)		12	12		Contrôle d'assiduité				1
	Designing for clients : games for specific purposes		8	8		Contrôle d'assiduité				1
	Research seminars and dissertation supervision		12 (+ individual tutoring)			CC (suivi de mémoire)				1
<b>TOTAL OPTION 2</b>			<b>44</b>	<b>44</b>	<b>6</b>					

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Maîtrise de la Langue B</b>	Introduction à la rédaction en contexte professionnel		12	12		CC	CT		1	
	Traduction en contexte professionnel		18	18		CT	CT	1		
	Expression orale		12	12		CC	CT		1	
<b>TOTAL UE</b>			<b>42</b>	<b>42</b>	<b>6</b>					

UE3	discipline	CM	TD	Total	EC TS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Culture/Civilisation langue A, langue B</b>	Société, économie et politique Langue A	12	12	24		CT	CT	1		
	Société, économie et politique langue B	12	12	24		CT	CT	1		
	Société, économie et politique Espagnol	24		24		CT	CT	1		
	<b>OPTION renfo langue A ou B OU LV3</b>		12/24	<b>12/24</b>		CC	CT		1	
<b>TOTAL UE</b>		<b>24/36S</b>	<b>36/48</b>	<b>60/72</b>	<b>6</b>					

UE4	discipline	CM	TD	Total	EC TS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Fondamentaux du monde de l'entreprise</b>	Droit du travail et des ressources humaines	18		18		CT	CT	1		
	Management	<b>12</b>		12		CT		1		
	Informatique		12	12		Epreuve pratique	CT	1		
<b>TOTAL UE</b>		<b>30</b>	<b>12</b>	<b>42</b>	<b>4</b>					

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Parcours « Stratégie de marques et d'entreprises »</b>	Communication / Stratégie de marques		12	18	30		CT pour le CM CC pour le ES	CT		1
	<b>Intégration du monde de l'entreprise (mutualisé avec IDL)</b>			24	24		CT	CT		1
	Marketing stratégique			18	18		CC	CT		1
						8				
<b>TOTAL UE</b>			<b>12</b>	<b>60</b>	<b>72</b>					
UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef

Parcours « Industries de la langue »	Langue, traduction et recherche située		18		18		CC	CT commun	1			
	Cultures professionnelles à l'international			12	12		CC			1		
	Ateliers de traduction			12	12		CC			1		
	Les ateliers de traduction sont dispensés dans les langues source et cible concernées. Les autres cours pourront avoir lieu en français ou en anglais.			12	12		CC			1		
	Intégration du monde de l'entreprise (mutualisé avec SM)			24	24		CT	CT	1			
TOTAL UE			18	60	78	8						

**Intégration au monde de l'entreprise :** Ce module comprend une période d'immersion en entreprise + les ateliers de la plateforme + le forum professionnel.

La période d'immersion doit durer au minimum 4 semaines. L'étudiant devra intégrer une structure dont le secteur d'activité est en lien avec les compétences développées dans le cursus LEA. Dans le cadre de la préparation à cette intégration, l'étudiant suivra des ateliers de formation à l'insertion professionnelle et un forum professionnel faisant intervenir des acteurs du monde socio-économique. A l'issue de ces diverses expériences, l'étudiant devra fournir un rapport qui met en perspective sa période d'intégration avec son projet professionnel et sa démarche de recherche.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[https://www.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/ODF\\_referentiel-etudes-lmd.pdf](https://www.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/ODF_referentiel-etudes-lmd.pdf)

● Sessions d'examen

Deux sessions d'examens sont prévues :

Session 1 : Janvier pour le premier semestre et mai pour le second semestre

Session 2 : Juin pour les 2 semestres

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

### Précisions :

Lorsqu'une UE n'est pas validée, les notes des matières de cette UE sont reportées d'une session sur l'autre si elles sont supérieures à la moyenne. En cas de redoublement, l'étudiant devra se présenter à tous les examens des matières composant une UE non validée.

#### Etudiants AJAC :

En l'application des modalités validées par les instances de l'Université de Bourgogne applicables à compter de la rentrée 2015 / 2016, l'étudiant doit avoir validé au moins 18 ECTS par semestre de l'année en cours (dont au moins une UE de langues) pour bénéficier de ce statut. Ce statut ne constitue pas un droit pour l'étudiant, c'est le jury de délibérations qui choisira éventuellement de proposer le statut d'AJAC aux étudiants concernés, s'il l'estime compatible avec leur situation universitaire

#### Rappel des règles de progression :

La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui n'aurait pas validé sa L1.

#### Etudiants salariés :

Les étudiants salariés sont invités à consulter les textes réglementaires validés par les instances de l'Université de Bourgogne et à faire une demande de dispense auprès de la scolarité LEA.

Absences en cours : Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat et de l'enseignant dans les 48H.

#### Rappel des règles des contrôles continus et des absences aux examens :

#### **Pour les étudiants dispensés d'assiduité ou inscrits tardivement :**

Les contrôles faisant l'objet d'une absence justifiée par dispense d'assiduité ou par inscription tardive seront neutralisés.

#### **Absence à un contrôle continu :**

Un étudiant absent à un CC devra justifier cette absence dans les 48H. En cas d'absence justifiée, seule la note obtenue au(x) CC pour le(s)quel(s) il aura composé constituera la moyenne de la matière. Dans des cas où un étudiant justifie son absence sous 48H à l'unique contrôle prévu pour la matière, une épreuve de substitution pourra être proposée.

Si l'absence est injustifiée, le calcul du résultat de la matière sera la moyenne du (ou des) CC pour lesquels il n'y a pas d'absence justifiée.

**Exemple :**                      CC1 : 14/20                      CC2 : ABI                      **Moyenne : 7/20**

Lorsqu'une UE n'est pas validée, les notes des matières composant cette UE sont reportées d'une session sur l'autre lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 10/20 mais pas d'une année sur l'autre. En cas de redoublement, toutes les matières composant une UE non validée devront donc être repassées.

#### **Session 2 :**

L'étudiant ajourné à la session 1 repasse en session 2 les épreuves des matières dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les UE non acquises du semestre non validé.